



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département du territoire

Service de surveillance des communes

Service de surveillance
des communes
Rue des Gazomètres 7
Case postale 36
1211 Genève 8

N/réf. : GZU/cgs/987/08



623 14

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

DIFFUSION
MM. Tornare
Pagani
Mme Salerno
MM. Mugny
Maudet
Moret
Burri
Aegerter
Machereel
Mme Charollais
Krebs
Lévrier
Mariaux
Prina
SCM
Service juridique
Mme Chapuis
Dossiers et documentation
Mis

Genève, le 5 décembre 2008

Concerne : Crédit de 7 551 000 F destiné à la participation de la Ville de Genève à la démolition et reconstruction des ponts de l'île et à la réfection et au renforcement du pont de Saint-Georges, liés à la nouvelle ligne de tramway Cornavin-Onex-Bernex

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 10 novembre 2008, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie à/au :

- Surveillance des communes, secteur des finances communales

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 66, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

Guillaume Zuber
Directeur

Copie pour information :

- Département des constructions et des technologies de l'information
- Direction générale de la mobilité

Date réelle d'affichage : 20 novembre 2008
Date légale d'affichage : 20 novembre 2008
Fin délai référendaire le : 30 décembre 2008